

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Loi de finances 2021: le projet en voie d'adoption à l'Assemblée nationale

PRÉSENTÉ aux députés membres de la Commission des Finances par les ministres financiers (Économie et Budget), le 27 octobre dernier, le texte issu des travaux des trois commissions ad hoc y relatives pourrait être adopté en plénière de cette même entité la semaine prochaine.

ONDOUBA'NTSIBAH
Libreville/Gabon

SELON certaines indiscretions, le projet de loi relatif à la Loi de finances 2021, présenté aux députés à la fin du mois d'octobre dernier par les ministres financiers Jean-Marie Ogandaga (Économie et Relance) et Sosthène Ossoungou Ndibangoye (Budget et Comptes publics), devrait être adopté par l'Assemblée nationale la semaine prochaine. Cela au regard de l'agenda des élus de ladite institution du Parlement.

"Les travaux de la Commission des Finances initialement prévus ce vendredi 20 novembre 2020 sont reportés au lundi 23 novembre 2020 à partir de 10 heures. Pour rappel, il s'agira de l'adoption des rapports ad hoc par la Commission générale; de l'examen et de l'adoption du rapport général, etc.". C'est en ces termes que les députés membres de la Commission présidée par Rufin Pacôme Ondzounga ont été informés du report de leur rencontre d'hier.

Il faut souligner que trois commissions ad hoc avaient été mises en place pour permettre un examen efficient du texte reçu du gouvernement. Chacune d'elles a travaillé sur un aspect spécifique du projet du budget. Notamment: les investissements; la dette, le fonctionnement et les transferts; et l'examen des recettes.

Lundi prochain donc, la Commission générale devrait avant tout adopter le rapport des travaux de chaque commission ad hoc. Ensuite ces rapports seront, à leur tour, soumis à l'adoption de la plénière de la Commission générale des Finances, du Budget et de la Comptabilité publique de l'Assemblée nationale. Il s'agit là de la dernière étape avant

l'adoption dudit projet de loi par la chambre des députés. C'est après cette phase qu'il pourra être transmis au Sénat...

Rappelons que conformément aux procédures en vigueur à l'Assemblée nationale, après la présentation du projet de Loi de finances 2021 par les ministres financiers, chaque titulaire d'un portefeuille ministériel vient devant la Commission des Finances pour présenter et défendre le projet de budget de son ministère. C'est donc après le passage des membres du gouvernement que les travaux ont été effectués dans le cadre des commissions ad hoc énumérées ci-dessus.

2 681,5 milliards de francs CFA, c'est donc le budget équilibré en ressources et en charges



Une vue des députés membres de la Commission des Finances, du Budget et de la Comptabilité publique de l'Assemblée nationale.

pour l'exercice 2021. Contre 3 047,1 milliards en 2020, soit une baisse de 356,6 milliards de nos francs. Lors de leur passage devant les députés, les ministres financiers avaient précisé que ce projet a été élaboré dans un environnement marqué par la pandémie à coronavirus.

Et de souligner que le projet de Loi de finances 2021 vise cinq principaux objectifs. À savoir: la reprise de la croissance avec un taux projeté à 2,6 %; la réduction du déficit budgétaire par l'optimisation de la mobilisation des recettes intérieures; la reconstruction des avoirs ex-

térieurs; le renforcement des infrastructures de base dans les secteurs de la route, de l'énergie, de l'eau, de l'éducation et de la santé pour améliorer les conditions de vie des populations; la consolidation du dispositif de sécurité et défense.

Réorganisation de l'ANFPP: le projet de loi au palais Léon Mba

J.KOMBILE.MOUSSAVOU
Libreville/Gabon

"Le projet de loi portant ratification de l'ordonnance 0014/PR/2020 du 14 août 2020 portant réorganisation de l'Agence nationale de formation et de perfectionnement professionnel (ANFPP) a, entre autres, pour vocation de donner une envergure nouvelle à la mise en œuvre de la politique publique de formation et d'enseignement professionnel au Gabon". Ces mots lâchés, mercredi dernier, par la ministre de l'Emploi, Madeleine Berre, devant les membres de la Commission de la Santé, de l'Éducation, des Affaires sociales et culturelles de l'Assemblée nationale, soulignent la pertinence du texte soumis à l'examen et à l'adoption des députés.

Un texte d'autant plus important que, la réorganisation de l'ANFPP devrait permettre à

cette structure d'être en phase, entre autres, avec les besoins de main-d'œuvre et de qualification des entreprises. En mettant un accent particulier sur la promotion des offres de formation de métiers émergents, la formation et l'insertion profession-

La concrétisation d'un mode de gestion des centres sous la forme de campus professionnels, intégrant les différents centres de formation et d'enseignement professionnel.

nelle des jeunes en difficulté sociale, etc. De sorte que les opérateurs économiques disposent de ressources humaines qualifiées correspondant à leurs besoins, pour dynamiser leurs activités et contribuer ainsi à la lutte contre le chômage par une meilleure adéquation formation-emploi. De même, a



La ministre de l'Emploi, Madeleine Berre, au palais Léon Mba.

précisé Madeleine Berre, la réforme de l'ANFPP intègre un système de formation prenant en compte le niveau professionnel, technique, supérieur et aussi le système des équivalences et des passerelles. Avec ceci qu'elle vise, a indiqué le membre du gouvernement, la concrétisation d'un mode de gestion des centres sous la forme de campus professionnels, intégrant les

différents centres de formation et d'enseignement professionnel, en prenant en compte les différents niveaux de formation professionnelle et technique du pré-bac au post-bac, compte tenu de la capacité des cinq centres en construction d'une capacité respective de mille places. Autant de raisons ayant conduit la ministre de l'Emploi à solliciter le vote des députés.